ARCHIVES ET PATRIMOINE
VILLE D'AURAY

EXPOSITION

JEUX DE MAINS, JEUX D'ALRÉENS

LE SPORT DANS LA VILLE

SAINT-GOUSTAN
AURAY

27 MAI > 30 SEPTEMBRE 2024

Visuel : Ville d'Auray SFR2020 - Conception : DAC / Auray

AURAY An Alre

OLYMPIADE CULTURELLE

Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques Bretagne

Action Culturelle
Archives et Patrimoine
Place du Gohlérez 56400 AURAY
02 97 24 18 32
patrimoine@ville-auray.fr
@archivespatrimoineauray - **www.auray.fr**

Pour la première fois depuis 100 ans, la France accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été. Pour cette occasion inédite, le service Archives et Patrimoine d'Auray vous propose une exposition temporaire et vous invite à (re)découvrir l'évolution et la démocratisation du sport à Auray. Marqueur social et identitaire, élément essentiel dans le quotidien des Alréens et Alréennes, le sport nous offre un reflet des enjeux de chaque époque.

Comment est-il né, qui le pratiquait et comment a-t-il évolué ? Autant de questions qui résonneront avec cette exposition réalisée à partir de documents issus des Archives municipales d'Auray, des Archives départementales du Morbihan et des dons d'archives de particuliers.

Prêt·es pour le départ ? Profitez de l'exposition "*Jeux de mains, jeux d'Alréens : le sport dans la ville*" du 27 mai au 30 septembre 2024.

Evit ar wezh kentañ a-c'houde 100 vlez e vo degemeret – an hañv-mañ – ar C'hoarioù Olimpek ha Paralimpek e Frañs. Da geñver an degouezh dibar-mañ, e kinnig deoc'h servij Dielloù ha Glad kêr an Alre un diskouezadeg berrbad a roay deoc'h un digarez da ouiet hiroc'h a-ziàr istor ha demokratelaat ar sport en Alre. Lec'h ar sport, daet da vout ur gwir merch a-fed live sokial hag identitelezh, a zo bras al lec'h roet dezhañ get an Alreiz en o buhez pemdeziek ; lakaat a ra àr wel, biskoazh splannoc'h, dalc'hoù pennañ pep prantad.

A-ven e ta, piv a rae sport ha penaos en deus cheñchet a-hed an amzer ? Kement a c'houlennoù a vo roet respontoù dezhe en diskouezadeg-mañ, savet diàr dielloù kavet e Dielloù-kêr an Alre, e Dielloù-departamant ar Mor-Bihan peotramant c'hoazh diàr dielloù prevez.

Ha prest oc'h da loc'hiñ ? Profitit ag an diskouezadeg "*Na pezh ur c'hoari en Alre ! : lec'h ar sport e kêr*" ag ar 27 a viz Mae d'an 30 a viz Gwenholo 2024.

Remerciements : Archives départementales du Morbihan, Musée de Bretagne de Rennes, Musée départemental breton de Quimper, Auray Football Club, Bernard Bideau, Pierre Bonnec, Gérard Guillas, Philippe Le Diraison, Magalie Le Gourrierec, René Le Lin, Rozenn Le Moing, Yvonnick Le Serrec, Lennaïck Le Serrec, Yves Mabon, Elisabeth Nezet, Serge Robert.

DES JEUX AUX SPORTS : TRADITIONS ET INFLUENCES

Avant la Révolution Française (1789), la société française réservait une place de choix au jeu, pensé comme une activité populaire plus ou moins autorisée ou réprimandée par l'État selon les périodes. Qu'ils soient pratiqués en plein air ou en intérieur, qu'ils soient athlétiques ou d'adresse, ces jeux étaient plébiscités par tous tant à Paris que dans les provinces françaises, avec quelques variantes pour la Bretagne, dont deux sont présentées ici.

LA SOULE : UN JEU TRADITIONNEL

La soule est un jeu de ballon pratiqué en Bretagne **depuis la fin du Moyen-Âge** qui oppose deux équipes souvent issues du même village ou de deux paroisses distinctes. Pour remporter la partie, les deux équipes devaient amener le ballon dans le territoire de l'adversaire (la paroisse) ou dans un village désigné, ce qui pouvait donner lieu à des parties de plusieurs heures.

Hippolyte Violeau (1818-1892), bibliothécaire-archiviste et écrivain, est surpris de la rudesse des affrontements qui se déroulent sous ses yeux lors de son arrivée à Auray en 1855. Son riche témoignage nous permet d'entrevoir la popularité de ce jeu traditionnel pour les Alréens et dans le Morbihan, dans un contexte marqué par le déclin progressif de la soule en Bretagne.

"*Il faut avouer cependant que, si nous étions arrivés là-haut au moment ou seize paroisses des environs, partagées en deux troupes acharnées, s'y disputaient la soûle* [...] *des vieillards se souviennent encore de cette multitude de lutteurs haletants, échevelés, les habits en lambeaux, roulant comme une avalanche le long de la rue du Château* [...] *jusqu'au pont de Saint-Goustan où ils arrivèrent couverts de sang et de meurtrissures.* ***Ce ballon de cuir, formidable pomme de discorde lancée entre des paroisses rivales et d'un si haut prix aux yeux des vainqueurs, avait disparu de tout le reste de la Bretagne, qu'il captivait, qu'il passionnait encore tous les âges dans le Morbihan***".

Les autorités publiques, à l'image du Préfet du Morbihan, tentent à plusieurs reprises d'interdire la soule, en raison de la **violence de ses parties** et des blessures occasionnées.

Jeu de Soule vers 1800. Olivier Perrin.
Musée de Bretagne de Rennes

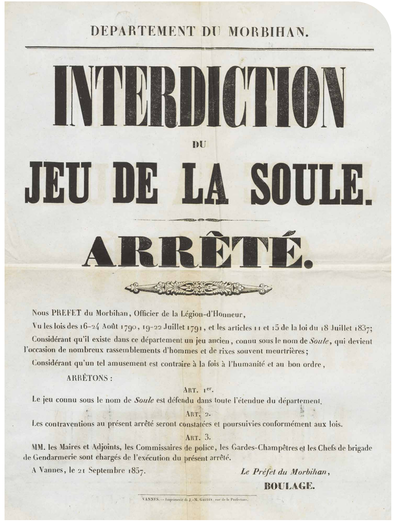

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

INTERDICTION
DU
JEU DE LA SOULE.

ARRÊTÉ.

Nous PRÉFET du Morbihan, Officier de la Légion-d'Honneur,
Vu les lois des 16-24 Août 1790, 19-22 Juillet 1791, et les articles 11 et 15 de la loi du 18 Juillet 1837;
Considérant qu'il existe dans ce département un jeu ancien, connu sous le nom de *Soule*, qui devient l'occasion de nombreux rassemblements d'hommes et de rixes souvent meurtrières;
Considérant qu'un tel amusement est contraire à la fois à l'humanité et au bon ordre,

ARRÊTONS :

ART. 1er.
Le jeu connu sous le nom de *Soule* est défendu dans toute l'étendue du département.

ART. 2.
Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ART. 3.
MM. les Maires et Adjoints, les Commissaires de police, les Gardes-Champêtres et les Chefs de brigade de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Vannes, le 21 Septembre 1857.

Le Préfet du Morbihan,
BOULAGE.

VANNES. — Imprimerie de J. N. MARTIN, rue de la Préfecture.

Arrêté préfectoral interdisant le jeu de la soule, 21 septembre 1857.
Archives départementales du Morbihan, 2 Z 9

DES JEUX AUX SPORTS : TRADITIONS ET INFLUENCES

LA LUTTE BRETONNE : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

La **lutte bretonne**, aussi appelé ***gouren***, est un sport individuel apparu au Moyen-Âge où deux athlètes s'affrontent pour réaliser un *Lamm*, c'est-à-dire projeter leur adversaire au sol, marquant ainsi la fin du combat.

Initialement pratiqué par les nobles et les gens d'armes, le *gouren* devient populaire dans les campagnes morbihannaises. Il représente un élément de reconnaissance sociale et identitaire lors des luttes organisées entre paroisses voisines.

Avec la création de la **Fédération des Amis des Luttes et Sports Athlétiques Bretons en 1930**, ce jeu traditionnel devient un sport moderne : des lieux sont désormais entièrement dédiés à sa pratique, les us et coutumes sont désormais codifiés, à l'image de l'accolade et de la poignée de main (*dornad*) entre les athlètes, signe de respect.

Inscrit à l'**Inventaire du patrimoine culturel immatériel** en France, le gouren est une pratique sportive vivante qui conserve un lien avec la culture bretonne. Il se pratique dans des écoles spécialisées, appelées skolioù, à l'image de celle située à Pluneret, à côté d'Auray.

SPORTS POPULAIRES ET ÉLITISTES

Au début du 20e siècle, plusieurs sports d'adresse sont plébiscités par les Alréens. **La boule bretonne**, variante de la pétanque et de la boule lyonnaise, est pratiquée sur les nombreux boulodromes de la Ville, trop nombreux pour être comptabilisés dans l'Inventaire des équipements sportifs de 1936.

Auray devient rapidement un lieu dans lequel s'épanouit ce sport, marqué par la création de l'association **"La Boule Alréenne"** en 1930 et du Comité de Morbihan de Boules Bretonnes en 1936, toujours en activité.

Pratique d'exception et de distinction sociale, **l'équitation** est promue par les élites morbihannaises à la fin du 19e siècle au rang de sport. Des sociétés de courses hippiques apparaissent, chargées tant du dressage des chevaux que de l'organisation de concours avec saut d'obstacles. Après la création des sociétés de Vannes (1843), Lorient (1867) ou Pontivy (1880), Auray se dote à son tour d'une société en 1914 et d'une **"Société hippique rurale d'Auray"** entre 1948 et 1954.

Course hippique organisée à l'hippodrome de Lann Pontoir à Crac'h, 1914.
Collection G. Guillas, 2 Num 63

Concours de pétanque, prix en nature, 1957
Archives municipales d'Auray, Fonds Tanguy, 33 J

Estampe de Martin Eugène représentant deux jeunes lutteurs s'affrontant au milieu d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants en costume traditionnel, 1868.
Musée départemental breton de Quimper, 1994.27.3

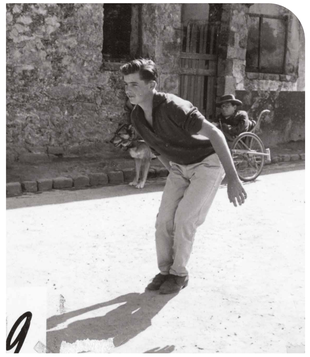

Joueur de boules lors de la Fête des Bigorneaux en 1957 (on aperçoit l'artiste "Tintin" en arrière-plan).
Archives municipales d'Auray, Fonds Tanguy, 3 Fi 590146

Joueur de boules lors de la Fête des Bigorneaux en 1957.
Archives municipales d'Auray, Fonds Tanguy, 3 Fi 5172-3

L'ÉDUCATION PHYSIQUE : BIEN PLUS QUE DU SPORT

Après la défaite militaire de la France face à l'Allemagne en 1870, l'apparition de sociétés de gymnastiques et de sociétés de tir marquent un tournant dans l'histoire sportive du pays. Encouragées par les idées de revanche et de redressement moral et physiques portées par la Troisième République (1871-1940), naissent alors des initiatives publiques et privées qui vont jeter les bases d'une culture sportive en France, liées à la préparation militaire de la jeunesse.

LA GYMNASTIQUE

La **gymnastique** est certainement la discipline sportive qui bénéficie le plus du contexte troublé de la fin du 19e siècle, marqué par différentes épidémies de choléra (1835, 1865-1866 et 1873-1874) et par la théorie de la dégénérescence de la race (1857).

Les autorités aspirent au "*redressement moral et matériel de la France*" (Petit Journal, 27 juin 1879) et encouragent la création des sociétés d'éducation physique.

La création des **Jeunes Volontaires d'Auray** (17 décembre 1908) ou de **l'Alréenne** (23 juin 1920) participent à cet élan sportif. Les statuts de ces associations mettent un point d'honneur à "***préparer des hommes robustes, de vaillants soldats***" (JVA) ou à encourager la préparation physique et militaire des jeunes hommes, comme il est indiqué dans les statuts ci-contre.

Les injonctions au développement musculaire, aux préparatifs militaires et à l'esprit de compétition trouvent un terreau propice dans les concepts de la gymnastique du début du 20e siècle.

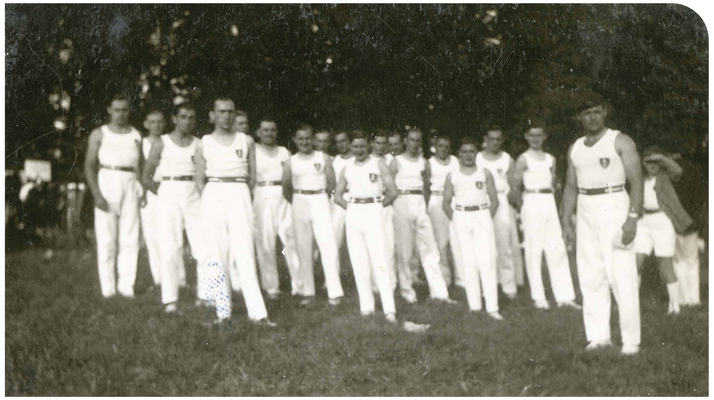

La section athlétisme des Jeunes Volontaires d'Auray lors d'un concours organisé à Ligné (Loire-Atlantique), 1937.
Archives municipales d'Auray, Fonds Mabon, 3 Fi 6114

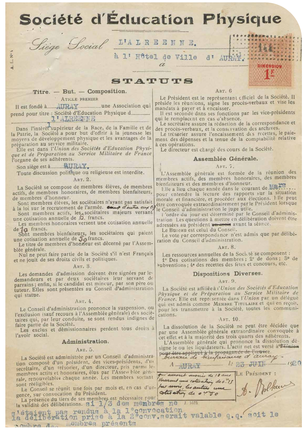

Société d'Éducation Physique

Siège Social L'ALRÉENNE.

à l'Hôtel de Ville d'AURAY.

STATUTS

Titre. — But. — Composition.

Art. 1.

Il est fondé à AURAY une Association qui prend pour titre : Société d'Éducation Physique d'AURAY.

Dans l'intérêt supérieur de la Race, de la Famille et de la Patrie, la Société a pour but d'offrir à la jeunesse les moyens de développement physique et les avantages de la vie en commun et de l'amitié.

Elle est dans l'Union des Sociétés d'Éducation Physique et de Préparation au Service Militaire de France l'organe de ses adhérents.

Son siège est à AURAY.

Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

Art. 2.

La Société se compose de membres élèves, de membres actifs, de membres honoraires, de membres bienfaiteurs de membres d'honneur.

Sont membres élèves, les sociétaires n'ayant pas satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée ; membres actifs, les sociétaires majeurs versant une cotisation annuelle de 20 francs.

Les membres honoraires versent une cotisation annuelle de 10 francs.

Les membres bienfaiteurs, les sociétaires qui paient une cotisation annuelle de 50 francs.

Le titre de membres d'honneur est décerné par l'Assemblée générale.

Nul ne peut faire partie de la Société s'il n'est Français et ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 3.

Les demandes d'admission doivent être signées par le demandeur et par deux sociétaires leur servant de parrains. Elles sont présentées au Conseil d'administration qui statue.

Art. 4.

Le Conseil d'administration prononce la suspension, ou l'exclusion, sans préavis, des sociétaires qui, par leur conduite, ou leur condition, se sont rendus indignes de faire partie de la Société.

Les cas de démissionnaires perdent tous droits à l'avoir social.

Administration.

Art. 5.

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé d'un président, des vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un directeur, pris parmi les membres actifs et honoraires, élus par l'Assemblée générale, renouvelable chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil se réunit une fois par mois et, en cas d'urgence, sur convocation du Président.

La présence du tiers de ses membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Il n'y a pas d'ajournement.

Les délibérations sont prises à la majorité relative des membres présents.

Le Président est le représentant officiel de la Société. Il ordonnance les dépenses, produit overbaux et vise les pièces à payer et à recevoir.

Il est secondé dans ses fonctions par les vice-présidents qui le remplacent en cas d'absence.

Le secrétaire est chargé de la correspondance et des procès-verbaux, et de la conservation des archives.

Le trésorier assure l'encaissement des fonds, le paiement des dépenses et la tenue de la comptabilité relative à la Société.

Le directeur est chargé des cours de la Société.

Assemblée Générale.

Art. 7.

L'Assemblée générale est formée de la réunion des membres actifs, des membres honoraires, des membres bienfaiteurs et des membres d'honneur.

Elle a lieu chaque année dans le courant de janvier pour entendre la lecture des rapports sur la situation morale et financière de la Société, et procéder au renouvellement partiel du Conseil d'administration le jour suivant.

Elle se réunit extraordinairement sur le Conseil d'administration. Les questions à traiter en délibération doivent être adressées au président avant la séance.

Art. 8.

La tenue de correspondance d'un admis que par délibération du Conseil d'administration.

Art. 9.

Les ressources annuelles de la Société se composent : 1° Des cotisations des membres ; 2° de dons ; 3° de subventions ; 4° des recettes des fêtes et concours, etc.

Dispositions Diverses.

Art. 9.

La Société est affiliée à l'Union des Sociétés d'Éducation Physique et de Préparation au Service Militaire de France et à la Fédération des Sociétés de Gymnastique qui est admis comme Membre Fondateur et qui en reçoit pour les transmettre à la Société, toutes les communications.

Art. 10.

La dissolution de la Société ne peut être décidée que par une Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet et à la majorité des trois quarts des sociétaires.

L'Assemblée générale nomme un ou plusieurs commissaires liquidateurs. L'actif net est versé à l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

Fait à AURAY le 23 juin 1920

Le Président : G. Pelhan

Approuvé ne varietur ce 1er Juillet 1920

Approuvé et mis à l'enregistrement ce 1er Juillet 1920

À gauche :
Statuts de l'Alréenne, 1920.
Archives départementales du Morbihan, 4 M 206

À droite :
Médailles d'épreuve de gymnastique.
Archives municipales d'Auray, 20 W 2

La suite au verso...

L'ÉDUCATION PHYSIQUE : BIEN PLUS QUE DU SPORT

LES SOCIÉTÉS DE TIR ET DE PRÉPARATION MILITAIRE

Avec la création des associations "**La Celtique**" (fondée à Landévant le 12 octobre 1890, siège à Auray le 27 mars 1892) et "**L'Avenir d'Auray**" (13 décembre 1908), les Alréens disposent désormais d'un cadre associatif pour s'exercer au tir dans une logique de préparation militaire.

Le Ministère de la Guerre encourage en 1907 la création de sociétés scolaires de tir et l'aménagement de stands de tir à proximité des écoles. Auray se dote d'un stand de tir au lieu-dit "**La Villeneuve**" dès 1923, toujours en activité.

L'association "La Celtique" disposait de cet équipement les mardis, jeudis et samedis et organisait régulièrement des concours pour récompenser les meilleurs tireurs, généralement âgés de 18 à 20 ans.

Équipés d'une arme de guerre modèle 1886, ils devaient tirer sur des cibles placées à 30 mètres de distance : ceux qui réussissaient obtenaient ainsi un diplôme de tireur de 1ère classe, délivré au moment de leur départ pour le service militaire.

LE TIR "SPORTIF" : UNE ACTIVITÉ CONTRÔLÉE

L'encouragement des autorités publiques pour la création de ces sociétés n'exclut pas un contrôle minutieux de leurs activités par les autorités politiques. Ces associations devaient obtenir un certificat d'aptitude aux tirs décerné par le Ministère de la Guerre.

La Celtique l'obtient en 1909, malgré l'avis partagé des autorités préfectorales concernant les membres et les buts de cette association : "[...] ***les tendances politiques sont réactionnaires. Le bureau n'est composé que de personnes hostiles à la République, dont les efforts tendent surtout à concurrencer la société républicaine.*** "L'Avenir" (agrément du Ministère de la Guerre, 15 juin 1909).

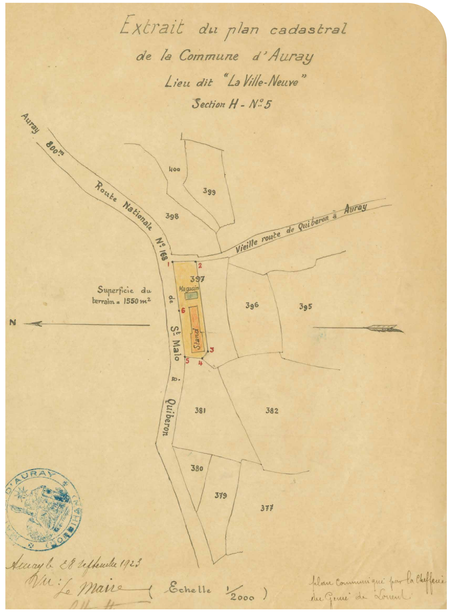

Plan d'implantation du stand de tir à Auray, 1923.
Archives municipales d'Auray, 1 M 19

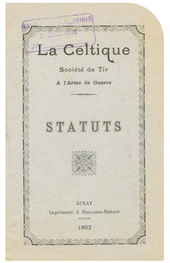

Extraits des statuts de la Celtique, 1902.
Archives départementales du Morbihan, 4 M 206

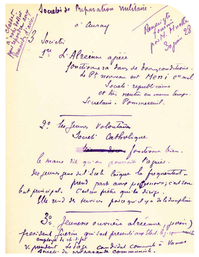

Notes manuscrites concernant les sociétés de préparation militaire à Auray d'après les renseignements fournis par le Maire d'Auray, 30 juin 1928.
Archives départementales du Morbihan, 4 M 206

LA JEUNESSE ET LE SPORT

Dans ce processus de laïcisation de la société et de développement de l'activité physique, le lien entre le sport et la jeunesse se renforce au début du 20e siècle à Auray. Partageant des idéologies opposées, des organisations laïques ou religieuses se forment en "patronage" et tentent d'encadrer moralement et physiquement les jeunes alréens.

LES PATRONAGES LAÏQUES

Avec l'objectif de regrouper des classes sociales variées, de proposer des activités de loisirs ou sportives aux plus jeunes et de renforcer l'esprit de famille, plusieurs alréens s'organisent pour fonder le **Patronage laïque d'Auray (PLA)** en 1905.

Avec la construction d'un gymnase en 1935 sous l'impulsion de l'élu **Abel Kergrain**, républicain et laïc convaincu, le PLA dispose encore aujourd'hui d'un lieu associatif pour les activités sportives (gymnastique, athlétisme, danse), qui accueillit par le passé des activités manuelles et artistiques (théâtre).

En 1960, les sections de basket-ball et d'athlétisme se divisent, donnant lieu à la naissance du **Patronage laïque des Cheminots d'Auray (PLCA)**, proposant la pratique du basket-ball et de l'éducation physique.

LES PATRONAGES RELIGIEUX

Comme tout patronage paroissial, les **Jeunes Volontaires d'Auray (JVA)** sont nés sous l'impulsion du clergé et en particulier de l'**abbé Rio**, vicaire à Auray, qui fonde le patronage le 17 décembre 1908. D'abord nommé "**Les Jeunes Volontaires du Sacré-Cœur d'Auray**", ce patronage œuvrait à l'origine au renforcement de l'éducation religieuse et au radoucissement des comportements de la jeunesse. Les activités des JVA, qu'elles concernent les loisirs ou les sports, étaient encadrées par un président, toujours nommé parmi les abbés, et un directeur, issu de la société civile.

Progressivement, les Jeunes Volontaires d'Auray évoluent vers la sphère civile, en adoptant les statuts des "**associations loi de 1901**" dès 1914.

Aux côtés des activités historiques (gymnastique, tir, football) se côtoient désormais l'athlétisme, le volley-ball et le canoë-kayak (1988), et même une section de dressage canin en 1988 !

FÉDÉRATION GYMNASTIQUE & SPORTIVE
DES
PATRONAGES DE FRANCE
PARIS

Diplôme

VÉTÉRAN MONITEUR

Monsieur le Sr. François monteur de la

Société des Jeunes Volontaires du Sacré Cœur

Membre de la Fédération depuis le 1912

a reçu l'épinglette vermeil par décision du Comité Central du 1937

Le Président Général de la Fédération :

Le Secrétaire Général de la Fédération :

Diplôme remis à François Le Lin, membre des Jeunes Volontaires d'Auray, 1937.
AMA, Collection particulière, 2 Num 66

Membres des Jeunes Volontaires d'Auray, 1937.
Archives départementales du Morbihan, 14 Fi 7

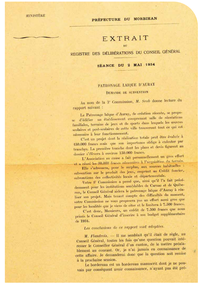
arrondissement

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE DU 5 MAI 1934

PATRONAGE LAÏQUE D'AURAY

DEMANDE DE SUBVENTION

Au nom de la 2e Commission, M. Jouh donne lecture du rapport suivant :

Le Patronage laïque d'Auray, de création récente, se propose d'utiliser un emplacement exceptionnel mis à sa disposition par la Municipalité de cette ville, lui assurant tout ce qui est nécessaire à leur fonctionnement.

Le Patronage laïque a pu mener à bien une initiative hardie qui dépasse 150.000 francs, ceci, par son importance, obligé à solliciter des banques. La première tranche dont les plans et devis figurent au dossier, s'élève à 80.000 francs.

L'Association se sauve à fait correspondre un prêt effectif et réduit de 20.000 francs remboursables à l'organisation de bienfaisance, dont le siège est à Paris, 5 rue Pierre-Nicole, et dont le but est la construction de la première tranche, ainsi qu'à la mise en valeur des collectivités locale et départementales.

Le Patronage laïque d'Auray, dans le cadre de l'aide partielle dispensée par les institutions nationales de l'Armée et de Spéciaux, le Conseil général mêlée le patronage laïque d'Auray à cette aide, en lui allouant une subvention de 2.000 francs. Les autres organisations de nous proposée pris en effet aussi pris que pour les bénéfices que je viens de citer et la Section à 2.000 francs.

Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir, en ce qui vous concerne, prendre le Grand Général d'accorder à cet "indigé" supplémentaire de 1934.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Pénaïrie. — Il me semblerait qu'il était de règle, au Conseil général, toutes les fois qu'on accorde une subvention, de nous le Comité Scolaire Laïque, ou de la section gérant, ou le Comité Scolaire Laïque, et de prévoir en conséquence de cette affaire, le demandeur dans que la question soit revenue à la prochaine session.

Je ne crois pas que les banderoles manœuvrés dont je ne pouvais pas complaisant pour commissions, n'ayant pas été pris

Demande de subvention du Patronage Laïque d'Auray au Conseil général du Morbihan pour la construction d'un établissement sportif.
Archives départementales du Morbihan, 2 O 7/15

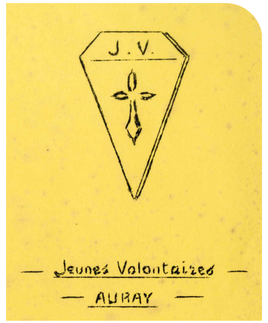

Dessin de l'emblème des Jeunes Volontaires d'Auray, 1968.
Archives municipales d'Auray, Fonds Mabon, 2 Num 61

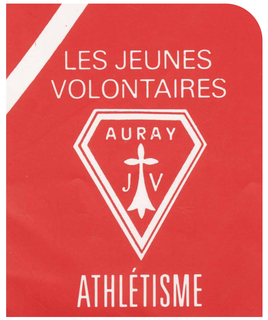

Détail du logo des Jeunes Volontaires d'Auray, section Athlétisme.
Archives municipales d'Auray, Fonds Nezet, 5 Fi 312

La suite au verso...

LA JEUNESSE ET LE SPORT

LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS

Le 20e siècle a vu émerger plusieurs initiatives qui cherchent principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. À Auray, ces initiatives sont portées par des associations traditionnellement religieuses et laïques, jusqu'aux associations des mouvements ouvriers de la Gare.

Si les traditionnelles missions de renforcement des valeurs morales et physiques (**Jeunes Volontaires d'Auray**) ou d'assistance et d'accompagnement des enfants orphelins ou abandonnés (**Maison Saint-Yves d'Auray**) font encore partie des statuts respectifs au début du siècle, on assiste à une évolution des objectifs des associations sportives après 1945.

L'évolution des JVA en tant que "**société d'éducation populaire**" le 31 décembre 1960 souligne ce changement de modèle.
Le théâtre, la musique, le camping ou les colonies de vacances deviennent des missions complémentaires aux pratiques sportives pour "*procurer des loisirs sains*" aux jeunes Alréens et Alréennes.

L'intérêt porté à l'éducation populaire de la jeunesse est également une préoccupation des associations dont le siège est situé dans le quartier de la Gare d'Auray. La création en 1946 de l'**Amicale sportive des cheminots d'Auray (ASCA)** en est un exemple marquant, puisque les cheminots et leurs familles se dotent d'un cadre pour la "*pratique de l'éducation physique*" des jeunes et des adultes.

Bien que le football, le basket-ball et l'athlétisme soient déjà des pratiques implantées dans le tissu sportif alréen, la proposition de ces activités visent à promouvoir le sport dans le quartier de la Gare, marqué par un mouvement ouvrier important.

Fêtes sportives à Auray, 1951.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 431012

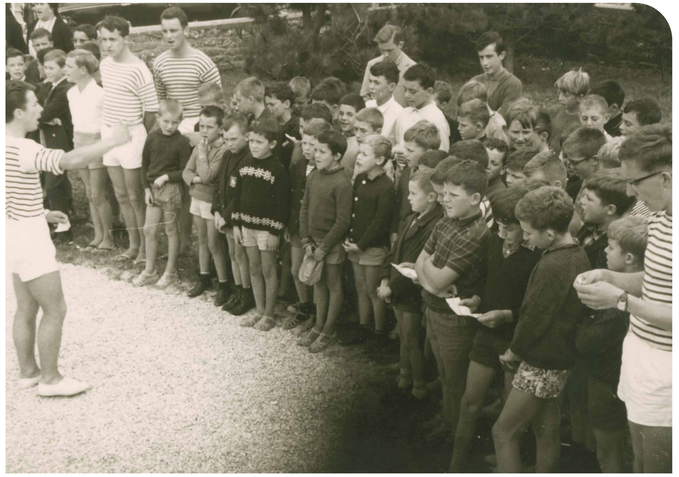

Colonie de vacances des Jeunes Volontaires d'Auray, Gâvres, vers 1960.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 6142

LE SPORT FRANCHIT UNE ÉTAPE

La première moitié du 20e siècle témoigne d'une évolution des pratiques sportives : les progrès techniques, la vitesse et la mobilité sont de nouveaux atouts pour des sports comme le vélo, le football ou l'athlétisme. Les lois de 1901, apportant la liberté d'association, et de 1906, instaurant le repos dominical, contribuent à la popularité de ces nouvelles pratiques.

DE LA VÉLOCIPÉDIE AU CYCLISME

La "**Vélocipédie**" bénéficie d'un succès croissant à la fin du 19e siècle, concrétisé par l'organisation de compétitions calquées sur le modèle des courses hippiques, supplantant les traditionnelles promenades et excursions touristiques alors réservées aux seuls citadins.

Ces compétitions se déroulent sur des circuits aménagés disposant de virages relevés : les vélodromes. L'inauguration du "**Vélodrome du Loch**", le 10 mai 1896 à Auray, décrit comme "le *plus beau de la contrée*", est concomitante avec ceux réalisés à Nantes ou à Rennes un an plus tôt.

Rapidement, Auray accueille les "*meilleurs vélocipédistes*" du Morbihan, issus du Véloce Vannetais et du Véloce Lorientais et des amateurs venus de toute la Bretagne.

L'ÂGE D'OR DU VÉLO

Fondée en 1936, **l'Union Cycliste Alréenne (UCA)** se révèle rapidement un vivier de talents pour le cyclisme français :

- **Jean Robic** remporte le Premier pas Dunlop, champion du monde de cyclo-cross (1945), 1er vainqueur du Tour de France après 1945 (1947)
- **Jean-Marie Goasmat** est le vainqueur du Tour de l'Ouest (1937)
- **Pierre Cogan** est vainqueur du Grand Prix des Nations (1937)
- **Jacques Botherel** devient champion du monde amateur à 19 ans (1965) et disputera le Tour de France sous la licence de l'UCA.

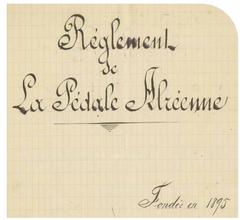

Statuts de la Pédale Alréenne, 1895.
Archives municipales d'Auray, 3 R 2

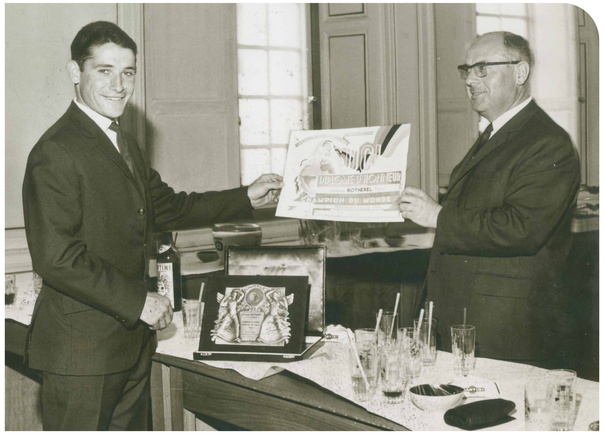

Jacques Botherel reçoit son diplôme d'honneur, suite à son sacre de Champion du monde de cyclisme amateur en 1965, 1967.
Archives municipales d'Auray, Fonds Albert Garin, 3 Fi 6137

« ***C'est dans cette atmosphère d'épopée que l'Union cycliste alréenne allait s'inscrire au tout premier rang des sociétés bretonnes, tant par le nombre que par la qualité de ses représentants*** » Bulletin municipal, 1975

Publicité pour une boisson alcoolisée "*Byrrh*", diffusée en juillet 1933 à l'occasion du Tour de France, 1933.
Archives municipales d'Auray, Fonds Albert Garin

Atelier de cycles de Marcel Pierres de la rue du Pont Neuf, 1936-1937.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 3 Fi 6005

La suite au verso...

LE SPORT FRANCHIT UNE ÉTAPE

LA CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis les années 1920, la création de lieux physiques dédiés aux sports est encadrée par une politique publique qui devient étatique sous le **Front populaire** (1936-1938). Sous l'impulsion du Ministère de la Santé publique et de l'éducation physique, un inventaire des installations sportives est adressé à toutes les préfectures de France. Des stades olympiques aux boulodromes, tous les équipements sportifs publics et privés y figuraient.

En 1936, Auray comptait 2 terrains de jeux aménagés, 2 gymnases, une dizaine de terrains de boules et 1 stand de tir, accusant un léger retard en comparaison de villes comme Ploemeur, Ploërmel ou Questembert.

Dans un contexte marqué par la pénurie d'équipements sportifs, déploré dans un courrier de l'**Alréenne** daté de 1945, et par le décalage entre les intentions de l'État pour la construction d'équipements sportifs et les subventions accordées, les initiatives locales demeurent restreintes. La Ville d'Auray obtient en 1950 l'accord d'exproprier un terrain de près de 4 ha. proche du quartier de la Gare et du "*très important dépôt de la SNCF*", dans le but d'y construire un complexe scolaire et sportif.

Ce "**pôle d'éducation sportive**" envisagé dans le **quartier du Bel-Air** prévoyait la création d'un stade vélodrome d'une capacité de 8000 personnes, doté d'une piste de 250 m par 7 m et de virages relevés à 1,60 m, d'un stade de football, de courts de tennis et de volley-ball. La municipalité prévoyait la construction d'un centre scolaire d'éducation physique, d'un centre d'apprentissage et "*l'implantation de baraques pour loger les familles nombreuses dans l'indigence*", dans un contexte marqué par la reconstruction de la France après 1945.

Ce projet sportif, social et éducatif se heurta aux oppositions politiques et l'absence de financements. 70 ans plus tard, le terrain du Bel-Air est toujours envisagé pour accueillir des équipements sportifs.

Équipements sportifs du Bel-Air, 1969.
Musée de Bretagne, Rennes, photographe Heurtier, 684427

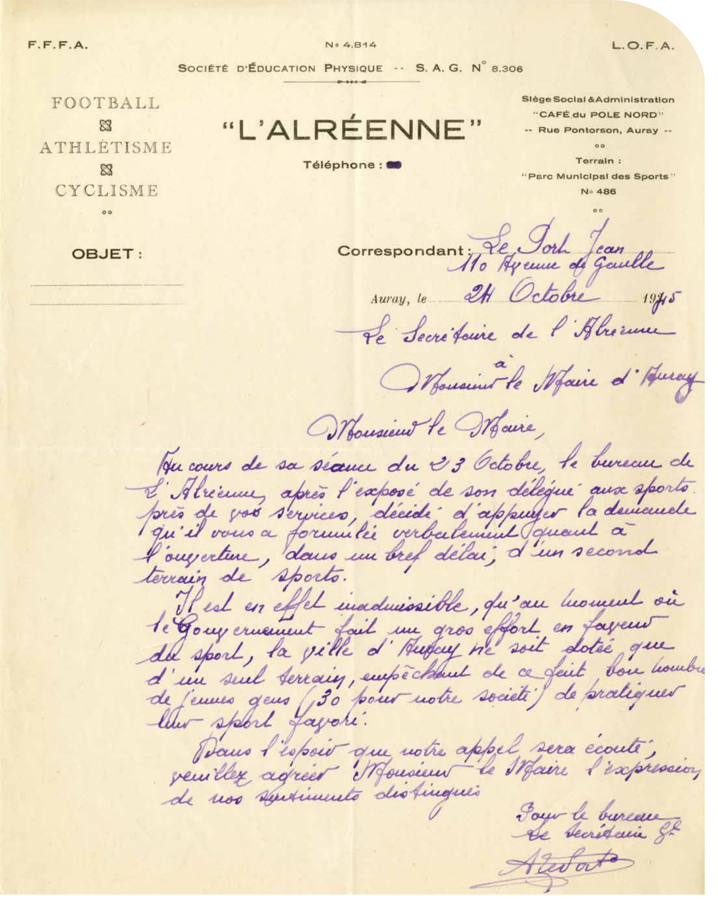

F.F.F.A. N° 4.814 L.O.F.A.
Société d'Éducation Physique -- S. A. G. N° 8.306
FOOTBALL
ATHLÉTISME
CYCLISME
"L'ALRÉENNE"
Téléphone :
Siège Social & Administration "CAFÉ du POLE NORD" -- Rue Pontorson, Auray --
Terrain : "Parc Municipal des Sports" N° 486
OBJET :
Correspondant : Le Port Jean, 110 Avenue de Gaulle
Auray, le 24 Octobre 1945
Le Secrétaire de l'Alréenne
à Monsieur le Maire d'Auray

Monsieur le Maire,

Au cours de sa séance du 23 Octobre, le bureau de l'Alréenne, après l'exposé de son délégué aux sports près de vos services, décide d'appuyer la demande qu'il vous a formulée verbalement quant à l'ouverture, dans un bref délai, d'un second terrain de sports.

Il est en effet inadmissible, qu'au moment où le Gouvernement fait un gros effort en faveur du sport, la ville d'Auray ne soit dotée que d'un seul terrain, empêchant de ce fait bon nombre de jeunes gens (30 pour notre société) de pratiquer leur sport favori.

Dans l'espoir que notre appel sera écouté, veuillez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le bureau
Le Secrétaire Gal

Courrier adressé au Maire d'Auray par l'Alréenne faisant état du manque d'infrastructures sportives sur le territoire, 1945.
Archives municipales d'Auray, 1 M 31

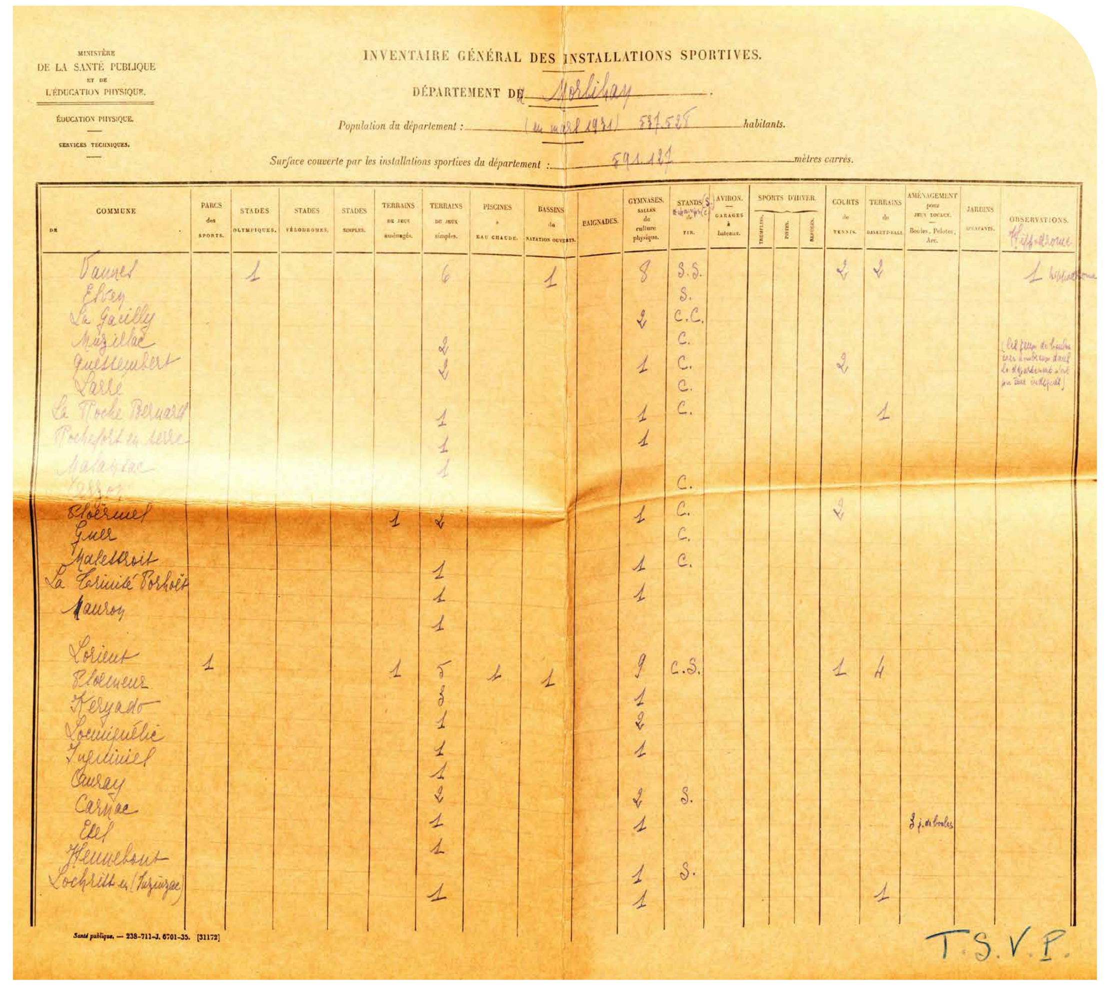

Ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique
Éducation physique
Services techniques
INVENTAIRE GÉNÉRAL DES INSTALLATIONS SPORTIVES.
DÉPARTEMENT DU Morbihan
Population du département : 541 505 habitants.
Surface couverte par les installations sportives du département : mètres carrés.
T.S.V.P.

Inventaire général des installations sportives du Morbihan, 1936.
Archives départementales du Morbihan, 9 W 1073

Passage de coureurs à Saint-Goustan, 1960-1970.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 2 Num 63

DIFFUSION ET SPECTACLE DU SPORT

À partir des "années folles" (1919-1931), l'éveil du sport-spectacle et de la médiatisation bouleverse les codes du sport. Les terrains vagues ou les prairies, autrefois utilisées pour les pratiques sportives, laissent désormais place aux équipements. Le public spécifique apparaît et contribue à la popularité du sport : le football alréen en est l'exemple même.

LE FOOTBALL : UN SPORT POPULAIRE

Dès la création du football en Angleterre au milieu du 19e siècle et, en France, à la fin du siècle, les clubs de football sont le reflet des classes socio-professionnelles urbaines.

À Auray, le centre-ville, urbanisé et aisé, s'oppose au quartier de la gare, industriel et populaire. Les sections de football des **Jeunes Volontaires d'Auray** et de l'**Alréenne** s'opposeront ainsi jusqu'au début du 21e siècle.

Notons également le lien étroit entre le football alréen et les médias. Les compositions, les exploits et les défaillances des joueurs et des équipes sont annoncés dans la presse (France-Football, L'Équipe, Ouest Football) et les journaux sont brocardés dans les cafés supportant l'Alréenne ou les Jeunes Volontaires.

Fanion des Jeunes Volontaires d'Auray, s.d.
Archives municipales d'Auray, OBJ 6

Chaque équipe disposait d'un lieu de rencontre informelle réunissant les joueurs et les supporters des équipes après chaque fin de match. Les Jeunes Volontaires se réunissaient "**Au Bon vin de Vallet**" (place de la pompe) ou au café de la "**Croix verte**" (Place de la République).

Sport populaire, le football a également évolué pour s'adapter aux joueurs. La création en 1968 de l'**Amic'alre** par **Xavier Liéval** permet aux joueurs vétérans de former une équipe loisirs et de continuer la pratique sportive. La création d'un championnat vétéran se concrétise et permet à l'Amical're de disputer des rencontres amicales contre les équipes vétérans des villes voisines, mais également Quimper, Brest, Rennes ou Nantes.

Des clubs de supporters ont également vu le jour, notamment l'**Alré Fan Club** (2016) à la suite de la création du **Auray Football Club**.

Le public dans les tribunes du stade du Loch, après 1961
Archives municipales d'Auray, après 1961, Fonds Mabon, 2 Num 64

Match entre les Jeunes Volontaires d'Auray et l'US Quimperlé, 28 septembre 1969.
Archives municipales d'Auray, Fonds Mabon, 3 Fi 6126

Dessin de joueurs de football dans la Liberté du Morbihan, 1967
Archives municipales d'Auray, Fonds Mabon, 44 J 1

N° 79. — 20 SEPTEMBRE 1955

Ouest Football

(Mensuel)

ORGANE OFFICIEL DE LA LIGUE DE L'OUEST DE FOOTBALL

Siège Social : 11, Boulevard La Tour-d'Auvergne, RENNES

ABONNEMENT ANNUEL : 500 frs avec départ du 1er Juillet de chaque saison

Extrait du journal sportif "Ouest Football", 20 septembre 1955
Archives municipales d'Auray, Fonds Mabon, 44 J 1

"La seule activité du dimanche à Auray, c'était le football. Il y avait beaucoup de monde."
Yvonnick Le Serrec

La suite au verso...

DIFFUSION ET SPECTACLE DU SPORT

LES JEUNES VOLONTAIRES (1907)

Couleurs : rouge et blanc
Siège historique : Mané Guen (Route de Vannes)
Terrains historiques : Kerléano (1906), Kerfrécan (1907), Ballon (1908), Prairie le Roch (1916), Stade du loch (1921)
Meilleure division : DRH
Joueurs de renom : Marcel Lisiéro (Girondins de Bordeaux, Metz), Joseph Clochefert (Lorient)
Dissolution (section foot) : 2009

L'équipe de football des Jeunes Volontaires, saison 1953-1954.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 3 Fi 6117

De gauche à droite
Au premier plan : Etienne Guingo, Marcel Lisiero, Louis Danic, Roger Postic, Michel Le May
Dernier plan : Jack Apvrille, Marcel Huard, Francis Van Waelfelghem, Joseph Kercret (capitaine), Georges Clochefert, Robert Mallet

LE DERBY ALRÉEN

Le **11 novembre 1933**, le premier derby entre **l'Alréenne** et les **Jeunes Volontaires** se solda par un match nul (0-0). Il fut le premier d'une longue série d'oppositions entre les deux équipes alréennes où la foule répondait présente : entre 2000 et 3000 spectateurs occupaient les gradins du Stade du Loch lors des derbys.

Une opposition sportive qui n'enleva en rien le sentiment d'appartenance à la Ville, puisque les deux équipes fournissaient la moitié des joueurs pour l'organisation de matchs de gala contre des équipes mieux classées, telles que le **Stade Rennais**.

Malgré une rivalité sportive et historique, la création en 2002 de l'entente des jeunes "**Alréenne - JV Auray**" amena la création en juillet 2009 du "**Auray Football Club**", né de la fusion de ces deux clubs emblématiques de la ville. Les maillots évoluent également : le noir de l'Alréenne est associé au blanc des Jeunes Volontaires ; le rouge, commun aux deux clubs, disparaît.

L'ALRÉENNE (1920)

Couleurs : noir et blanc, rouge
Siège historique : "Café Oillic" (rue Pontorson)
Terrains : Prairie le "Yard" (1906), Quartier de la Gare, Emplacement du Théâtre à l'Ouest, Stade du Loch (1921)
Meilleure division : DSR
Joueurs de renom : Jacques Scuiller (FC Nantes)
Dissolution (section foot) : 2009

L'équipe de football de l'Alréenne au Stade du Loch, saison 1967-1968.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 3 Fi 5207

De gauche à droite
Au premier plan : Marcel Marenne, Etienne Frankiewicz, Serge Huet, René Cartron, Michel Gouzerh, Louis Huet (dirigeant)
Dernier plan : Robert Le Malicot, Gérard Hellegouarch, Jacky Saget, Jean Rébechaud, Claude Guegan, Corentin Le Clech, Puig Sartorra

VERS LE SPORT FÉMININ

En France, l'accès des femmes aux sports est un long combat débuté à la fin du 19e siècle, avec la création des premières sociétés sportives féminines. Après une relative émancipation dans les années 1920 et sa suppression sous le Régime de Vichy (1940-1944), la pratique féminine se développe timidement après 1945.

UNE RECONNAISSANCE À MARCHE FORCÉE

Au début du 20e siècle, la perception des femmes dans le sport est très différente de notre conception actuelle. Leur physionomie étant considérée incompatible avec les pratiques sportives jugées violentes, les femmes étaient tolérées dans des disciplines réservées aux élites (équitation, escrime, golf) ou jugées comme des "sports féminins" par l'opinion publique et les milieux scientifiques de l'époque.

La danse ou la gymnastique, disciplines où la maîtrise et le contrôle des mouvements et figures préservent les femmes de leur fragilité supposée, sont régulièrement mises en valeur à Auray.

Une fête sportive féminine est organisée au **Stade du Loch** les 25 et 26 mai 1935 et accueille des sociétés sportives féminines de Bretagne (les "**Libellules de Fougères**", "**La Coquetterie**" de Quimper, les athlètes du **Cercle Paul-Bert** de Rennes) ou de Loire-Atlantique (Saint-Nazaire, Nantes).

À cette occasion, les athlètes du Cercle Paul-Bert remportèrent une grande partie des épreuves et furent félicitées par la presse pour leurs exploits. Les Alréennes, représentées sous le "*Ballet des Courlis*" du **Patronage Laïque d'Auray (PLA)**, furent remarquées pour leur "*jolie tunique vert d'eau, groupe le plus charmant de tous*".

Cette "*très jolie fête de jeunes filles*" ou bien cette "***gymnastique rythmique gracieuse et légère, si bien appropriée au tempérament féminin***", comme le dit l'article de 1935, est un exemple significatif des mentalités de l'époque sur la place des femmes dans le sport.

Malgré la création de la **Fédération des sociétés féminines sportives de France en 1917** et l'apparition des sections féminines dans les sports, à l'image du basket-ball ou de la gymnastique pour le **PLA** dans l'entre-deux-guerres, l'intégration des femmes dans le paysage sportif alréen est progressif et limité.

"Petits jeux" proposés aux jeunes filles inscrites à la colonie des Farfadettes, Gâvres, 1955.
Archives municipales d'Auray, 20 W 1

Éloignant les jeunes filles des "excès" des sports, les pratiques recommandées dans la première moitié du 20e siècle sont les jeux, la marche, le saut à la corde ou les jeux de raquette. Les colonies d'été des Farfadettes ont souvent proposé ce type d'activité en Morbihan ou ailleurs en France.

LA FÊTE SPORTIVE FÉMININE A AURAY

Un parterre d'Alréennes, modèle XXe siècle, séries 1920 à 1925

Comme nous l'avons dit, les épreuves individuelles, éliminatoires et de coupe, se sont déroulées dimanche matin sur le grand terrain du Loch. Divers jurys s'installèrent ici et là, et eurent fort à faire. Une à une, les jeunes gymnastes passaient devant eux, et il fallut coter non seulement au point, mais aux fractions de point. Ici on grimpait aux cordes avec une facilité enviable. Plus loin on s'exerçait aux barres parallèles. A l'autre bout on sautait. Ailleurs des grenadières envoyaient la balle à 25 ou 30 mètres ; il y eut même une Rennaise qui la lança à 49 m. 50, de la gauche et de la droite ; il était moins dangereux de regarder les épreuves individuelles de danse rythmique, surveillées par deux jurys en même temps.

Le nombre des concurrentes était si grand et les épreuves si sérieuses que plus d'une équipe dut rester sur le terrain du Loch jusqu'après une heure.

Dans ces conditions, le rassemblement dans la cour de la gare subit un retard sérieux, mais excusable. Ce fut seulement vers deux heures et demie que le défilé put s'acheminer vers la ville, guetté par deux haies de curieux sur les trottoirs. Et la foule emboîta le pas.

Après s'être copieusement écrasée aux guichets, la foule garnit bientôt tout le pourtour du vélodrome en doubles ou triples rangs, parfois davantage.

saye, Méan, 134,50; 35. Guillochon, Libellules, 133; 36. Mahé, Méan, 132,60; 37. Malvé, Méan, 130,00; 38. Quéré, A. S. Q. 129; 39. Gac, Libellules, 124.

Classement individuel. — 1. Le Dréo C.P.B., 190; 2. Guéguen, A. S. Q., 186,30; 3. Le Brazidec, C.P.B., 182; 4. Le Carron, N.-S., 180; 5. Briot, C.P.B., 177; 6. Abraham, N.-S., 177; 7. Genestier, C. P. B. 176,20; 8. Dupare, C.P.B., 174; 9. Thrilli, A. S. Q., 173; 9. Le Calme, C.P.B., 173; 9. Marcou, C.P.B., 173; 12. Boutin, N. S., 170; 13. Bornic, A. S. Q., 169; 14. L. Bric, A. S. Q., 167; 15. Goulven, A. S. Q. 166; 15. Quémener, A. S. Q., 166; 17. Cadiot, Méan, 165; 18. Letellier, Libellules 164; 19. Thérétier, Méan, 162; 20. Paluc, A. S. Q., 158; 21. Hauray, N.-S., 156,30; 22. Charlier, Libellules, 156,30; 24. Curot, A. S. Q., 154; 25. André, A. S. Q. 152; 26. Robert, Méan, 151; 27. Moens, Libellules, 149; 28. Rio, Méan, 146; 29. Gautry, Libellules, 145 ; 30. Guerlai, C.P.B., 141; 30. Brioux, Libellules, 141; 32. Perrier, A. S. Q., 136; 33. Kerno, A. S. Q., 134; 34. Barbaro, Méan, 133; 35. Lannuy, Méan, 132,30; 36. Labou, A. S. Q. 126; 37. Gonard, Méan, 105.

Echos de la fête sportive du Loch

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Huette, maire d'Auray, présent le samedi soir et le dimanche

Les épreuves

Alors commencèrent les épreuves par sections. Les sections qui ne concouraient pas donnaient un spectacle ici ou là sur le vaste terrain. A signaler l'inlassable *Cercle Paul-Bert* de Rennes, qui terriblement entraîné par M. Bougoin, se livra pendant de longs quarts d'heure à des exercices compliqués et variés : danses, sauts à la corde sur deux pieds, sur un pied, grouges en cerceilles internes ou externes, jongleries, etc... On ne fut pas surpris le soir, à la lecture du palmarès de voir le *Cercle Paul-Bert* se couvrir de gloire et de rubans, et s'en aller les bras chargés de coupes.

Mais tout le monde a pu constater impartialement que si les Alréennes étaient tenues à l'écart par les rigueurs [illegible] dre soupçon de favoritisme, elles comptaient cependant par le nombre, la tenue et la jolie tunique vert d'eau, groupe le plus charmant de tous.

Ce n'étaient d'ailleurs pas les moins dangereuses, sportivement. Lorsqu'on invita amicalement Auray à prendre part à la course de relais, il s'en fallut de peu que Jacqueline Kergrain et surtout Yvonne Cabo n'enlevassent la palme. Mais que faire contre Yvette Gémain, de Rennes, qui réussit à remorquer ses rivales ?

En résumé ce fut, de l'avis de tous, une très jolie fête de jeunes filles, réussie au delà des prévisions, tant comme compétitions que comme affluence, et les remerciements que M. Bougoin adresse par le haut-parleur aux organisateurs particulièrement à M. et à Mlle Kergrain, parurent à tout le monde des plus mérités.

Enfin, nous n'aurions garde d'oublier les musiciens qui ont prodigué leur concours bénévole à la fête : l'*Harmonie Normalienne* de Vannes, la *Fanfare du Foyer Laïque*, de Lanester, qui, à 9 heures du soir, donnait encore une vibrante sérénade sur le Scoilloch, et la clique du patronage laïque d'Auray, où tous les exécutants méritent des félicitations.

Extraits d'article du journal du NOM concernant la la Fête féminine au stade du Loch, 1935.
Archives municipales d'Auray, Fonds Nezet, 13 J 8

La suite au verso...

VERS LE SPORT FÉMININ

1945, PREMIÈRE ASSOCIATION SPORTIVE FÉMININE

Le 10 avril 1945, "**Les Farfadettes**" deviennent la première association sportive féminine d'Auray, et leur bureau est dirigé par des femmes. Malgré une supposée autonomie sur le papier, les Farfadettes étaient à l'origine affilées aux **Jeunes Volontaires d'Auray**.

L'association a démarré avec la pratique du basket-ball, ne disputant que des matchs amicaux à ses débuts sous les Halles municipales. En 1972, l'association atteint 125 membres actives et obtient la mise à disposition d'une salle privée, après avoir disputé "*plus de 20 ans leur matches sur terrain découvert à la merci des intempéries*".

UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Écartées des associations et des sports au tout début du 20e siècle, les femmes sont progressivement intégrées aux pratiques sportives dès les années 1920. La "**Gaule Alréenne**", association de pêche créée en 1923, est l'une des premières sociétés à mentionner explicitement que les "*dames*" peuvent devenir des membres au même titre que les hommes.

"Les Farfadettes jouaient au basket en championnat régional à l'époque contre toutes les grosses équipes du coin, de Rennes et les matchs étaient sous les Halles d'Auray, à 17h. Tous les gens qui sortaient du football allaient voir sous les halles les Farfadettes".
Yvonnick Le Serrec

L'intégration et la participation active des femmes dans le sport s'intensifie véritablement à partir des années 1970, où l'on assiste au renforcement des sections féminines existantes et les mentions des femmes dans les statuts des associations.

Au-delà des pratiques sportives autrefois dévolues aux femmes - car esthétiques et non violentes (danse, basket-ball) -, les sports longtemps réservés aux hommes accueillent désormais un nombre croissant d'adhérentes, à l'image du **Pays d'Auray Rugby Club (PARC)** et d'**Auray Football Club**.

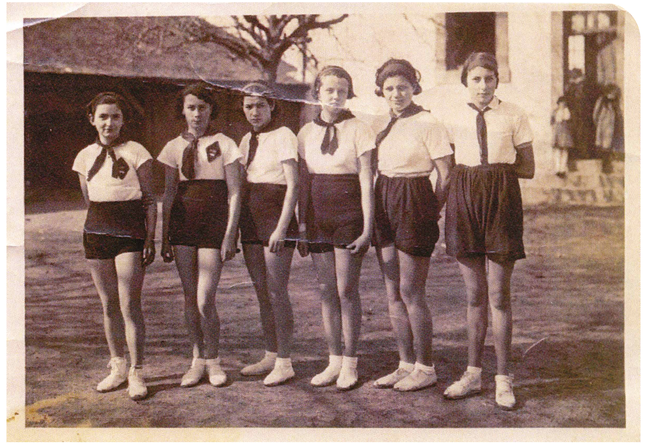

Membres de la section féminine du Patronage laïque d'Auray dans la cour de l'école Joseph Rollo, dans les années 1940.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 4181

Finale de gymnastique organisée par le Patronage laïque d'Auray, 8-9 mars 1997.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 2892 B

Extraits des statuts des Farfadettes (1945)

"Développer par l'éducation physique, la gymnastique et le sport, les forces physiques et morales des jeunes filles et former entre les membres un lien d'amitié et de solidarité."

AURAY : THÉÂTRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Avec l'affirmation du droit à la culture et aux loisirs mise en avant par le Front populaire, les compétitions et évènements connaissent un élan sans précédent en France, malgré l'interruption dûe à la Seconde Guerre Mondiale.

Des évènements sportifs nationaux et locaux sont organisés et seront, à partir des années 1970, un élément pleinement intégré dans la société de loisirs.

LE SPORT DANS LES ÉVÈNEMENTS POPULAIRES

Traditionnellement, l'**Union Cycliste Alréenne** organisait des courses cyclistes le 14 juillet, en parallèle des festivités organisées par la Ville d'Auray. Entre 1921 et 1946, 7 courses sont proposées à cette date pour rythmer les célébrations du centre-ville. L'UCA profitait également du 1er mai pour proposer des courses en ligne et contre-la-montre, bénéficiant d'une fréquentation nombreuse et du soutien de la municipalité et des commerçants.

Sous l'impulsion d'**Yvonne Ségard**, habitants et commerçants de Saint-Goustan se retrouvaient autour des animations proposées lors des éditions de la "**Fête des Bigorneaux**", créée dans les années 1950. Pétanque, boxe, canotage et tir à la corde étaient autant d'occasions pour que les Alréens et Alréennes se retrouvent lors de cet évènement populaire festif et animé.

LES COURSES CYCLISTES

Entre les années 20 et la fermeture du Vélodrome du Loch en 1946, Auray accueillit près de 24 courses cyclistes de renom, marquées par les exploits des grands noms du cyclisme français.

Parmi elles, la course "**Manche-Océan**", créée en 1938, fut proposée 16 fois dans sa version contre-la-montre avant de disparaître en 1963, faute d'un équipement sportif dédié et de recettes suffisantes. Elle réapparaît en 1983 sous la forme d'une course en ligne. Elle a lieu annuellement depuis cette date et est disputée par des coureurs amateurs.

Terre de vélo, Auray a souvent été traversée par les étapes du **Tour de France** (1925, 1938, 1958, 1960, 1962, 2015, 2021). En juillet 2008, Auray rejoint les sept autres "**villes-étapes**" du Morbihan depuis 1947 en accueillant le départ de l'étape "Auray-Saint-Brieuc". À cette occasion, le champion **Pierre Cogan**, alors doyen des coureurs du Tour de France, était reçu et félicité par le maire d'Auray pour l'ensemble de sa carrière (11 participations au Tour de France).

AURAY

La 2e étape du Tour du Morbihan offrira aux Alréens une attraction de choix : l'ascension de la rue du Château !

Extrait de la Liberté du Morbihan présentant la 2e édition du Tour du Morbihan et son passage à Auray par la rue du Château, 1963.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 2 Num 62

PASSAGE A AURAY, patrie de Pierre Cogan qui serait courir le Tour s'il avait obtenu la permission militaire : Vietto, qui veut être digne de son classement, roule en deuxième position, entre ses coéquipiers Berty (en tête) et Galateau.

Passage des coureurs du Tour de France sur la Place de la République, 1938.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 3997

Départ de l'étape Auray-Saint-Brieuc lors du Tour de France 2008.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 3 Fi 5974

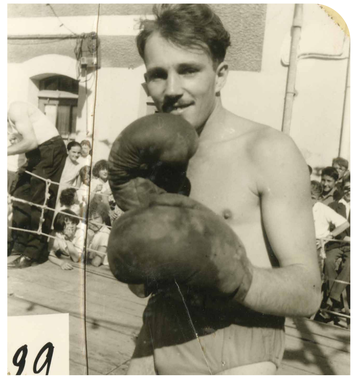

Boxeur avant le début d'un combat organisé pendant la Fête des Bigorneaux, 1957.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 3 Fi 5901/41

La suite au verso...

AURAY : THÉÂTRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

L'OPEN SUPER 12 : LE PETIT POUCET DEVENU GÉANT

Créé en 1985 par Xavier Liéval, Jomi Le Dréau et d'autres passionnés, l'Open Super 12 est un **tournoi international de tennis** qui a lieu à Auray en février.
Rendez-vous incontournable pour les **joueurs de moins de 12 ans**, il figure parmi les 5 tournois nationaux inscrits au calendrier de Tennis Europe.

Au fil des années, de grands noms ont foulé les courts de tennis d'Auray, construits en 1981. Parmi les joueurs français, on peut noter la participation de **Amélie Mauresmo** (1991), **Paul-Henri Matthieu** (v. 1994), **Yoann Gourcuff** et **Gaël Monfils** (1998), **Alizé Cornet** (v. 2002). Certains vainqueurs de l'Open Super 12 sont ensuite devenus des joueurs et joueuses de renom, comme **Kim Clisjters** (v. 1995, n°1 en 2003), **Rafael Nadal** (v. 1998, n°1 en 2008) ou **Andy Murray** (v. 1999, n°1 en 2016).

L'Open Super 12, rendez-vous familial à ses débuts, est devenu au fil des ans un évènement sportif majeur pour les amateurs de tennis.

v. : vainqueur
n°1 : N°1 mondial au classement ATP

Logo de l'Open Super 12, 1992.
Archives municipales d'Auray, Collection particulière Philippe Le Diraison, 2 Num 60

LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS

À l'initiative de la Ville d'Auray, la première édition de la "**Fête du sport**" voit le jour au Stade du Loch en 2015. En réunissant de nombreuses associations sportives représentantes d'une diversité de sport (karaté, judo, tennis, volley-ball, etc.), l'évènement rassemble des sportifs, adhérents et bénévoles de tout âge au travers de présentations sportives festives et compétitives.

Quelques années plus tard, la Ville d'Auray et la Ligue contre le cancer créent en 2019 "**L'Alréenne**", une course et marche contre tous les cancers qui réunit des milliers de personnes pour un évènement sportif local. Depuis son lancement, l'Alréenne encourage la participation mixte des sportifs et reverse les bénéfices à l'association "La Ligue contre le cancer".

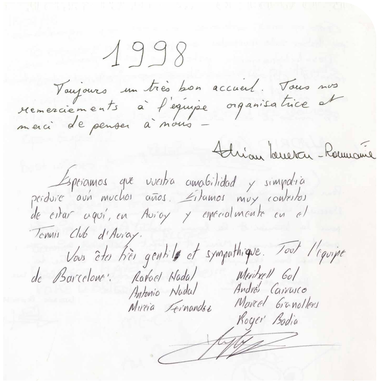
1998
Toujours un très bon accueil. Tous nos remerciements à l'équipe organisatrice et merci de penser à nous –
Adrian Lorenzo-Romanillo
Esperamos que vuestra complicidad y simpatía perdure aún muchos años. Estamos muy contentos de estar aquí, en Auray y especialmente en el Tennis Club d'Auray.
Vous êtes très gentils et sympathique. Tout l'équipe de Barcelone : Rafael Nadal, Antonio Nadal, Maria Fernandez, Marshall Gol, Andres Caruuco, Manel Granollers, Roger Bodio

À gauche : Remises des trophées à Rafael Nadal (vainqueur) et Jamie Murray (finaliste) à l'édition 1998 de l'Open Super 12.
Archives municipales d'Auray, Collection particulière Philippe Le Diraison, 2 Num 57

À droite : Extrait du livre d'or de l'Open Super 12 avec le commentaire laissé par Rafaël Nadal, 1998.
Archives municipales d'Auray, Collection particulière Philippe Le Diraison, 2 Num 59

Départ de la Course "L'Alréenne" pendant les années 1990.
Archives municipales d'Auray, Fonds Albert Garin, 3 Fi 5946

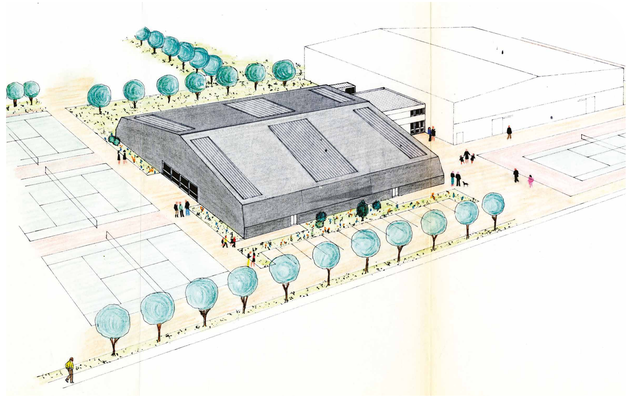

Avant-projet des courts de tennis de Ty-Coat avant leur construction, 1981.
Archives municipales d'Auray, 1 M 26

NAGER OU COURIR : VOUS POUVEZ CHOISIR

LE STADE DU LOCH

L'emplacement de l'actuel stade du Loch a connu bien des destinations différentes au fil des siècles : propriété du Couvent des Cordelières jusqu'en 1789, place d'armes militaires et lieu de promenade dès le 19e siècle, jusqu'à devenir l'actuel terrain de sports que nous connaissons.

Au début des années 1930, les associations et les habitants interpellent à plusieurs reprises le Conseil municipal au sujet du manque d'équipements sportifs disponibles à Auray. Répondant à ces pétitions, la municipalité obtient en 1932 l'accord de l'État pour transformer le site du Loch comme "***l'un des plus beaux emplacements de jeux existants dans le département***", pour reprendre les termes du Préfet du Morbihan.

Le "***parc des sports***" est ainsi annoncé par la Ville le 29 juin 1933 et comprend un terrain de football, une piste pédestre, un terrain de basket-ball, des courts de tennis et une piste cycliste.

Auray, pourvue d'un stade-vélodrome dès 1936, se dote d'un équipement sportif véritablement **construit et reconnu** pour les pratiques du football et du cyclisme. En plus de disposer d'une piste avec un revêtement en ciment de 360 m sur 5,60 m, dont les virages occasionnèrent des chutes importantes et rendaient la pratique difficile, le stade-vélodrome comprenait des sautoirs en longueur pour l'athlétisme, un boulodrome comprenant 6 terrains, d'un terrain de football de 95 m x 59 m et d'un terrain de basket-ball.

Bénéficiant d'un emplacement central dans la ville et malgré des tribunes modestes, le **Stade du Loch** et ses équipements connurent une fréquentation et une utilisation régulière : quatre associations disposaient de créneaux pour en profiter (**Jeunes Volontaires, l'Alréenne, la Boule Alréenne et le Patronage laïque d'Auray**) et les matchs de football accueillirent quelques milliers de personnes les dimanches.

Véritable exemple d'aménagement du territoire, le Stade du Loch est également un lieu de **promenade dominicale**, puisque les travaux réalisés dans les années 1930 devaient respecter cette "*grande et belle promenade*" autour des terrains.

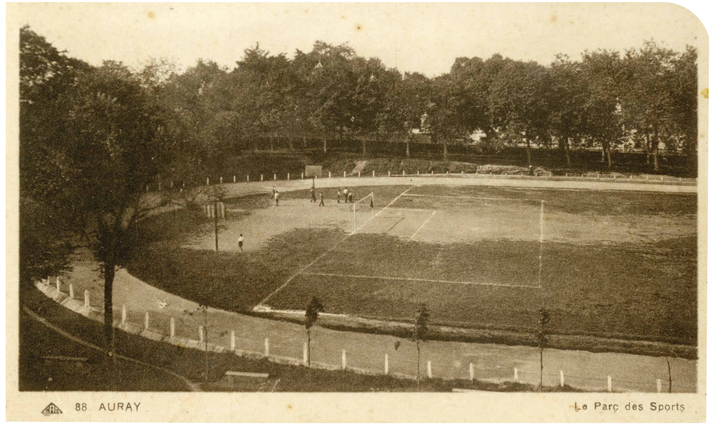

Le Stade du Loch avec sa piste cycliste incurvée.
Archives municipales d'Auray, 4 Fi 458

Les tribunes du Stade du Loch réalisées en 1962, 2001.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 5839

La suite au verso...

NAGER OU COURIR : VOUS POUVEZ CHOISIR

LA RIVIÈRE DU LOC'H : UN TERRAIN DE JEU

Les rives du Loc'h sont un lieu de convergence entre les pratiques de loisirs et sportives.

Le **port de Saint-Goustan**, traditionnellement lié au commerce maritime et industriel, s'est tourné relativement tard vers les pratiques sportives : **les joutes et les courses à la godille** sont mentionnées à partir des années 1950.

Dans les années 1960, la Ville d'Auray projette la construction d'une **piscine d'été au Stanguy**, proche de Saint-Goustan et sur la rivière du Loch. L'esquisse montre une structure modeste, simple bassin rudimentaire équipé d'un ponton et d'un plongeoir.

Ces pratiques traditionnelles sont supplantées par des sports d'influence britannique : l'aviron est proposé par l'**Aviron Club d'Auray** dès 1988, le canoë-Kayak dès 1998 par les **Jeunes Volontaires**, puis le **Canoë-Kayak Club d'Auray** (depuis 2010).

DE LA RIVIÈRE À LA PISCINE

Il faut attendre 1975 pour que soit inaugurée à Auray la **première piscine couverte de type "IRIS"**, appartenant à l'opération "1000 piscines" lancée par l'État dans le but de promouvoir l'apprentissage de la natation et de donner accès à des installations sportives et de loisirs à travers tout le territoire français.

Anciennement située au **Gohlérez**, cette piscine chauffée avec un toit ouvrant comprenait un bassin de 25 mètres par 10 mètres pour les activités sportives et de loisirs.

La création de la piscine intercommunale "**Alre'O**" fin 2013 marque un nouveau tournant pour la pratique de la natation. La fréquentation des particuliers, des établissements scolaires et des associations place régulièrement Alre'O comme l'un des équipements aquatiques les plus fréquentés du département.

Kayakistes proches du Pont de Saint-Goustan, après 1998.
Archives municipales d'Auray, Fonds Garin, 2 Num 65

La piscine municipale d'Auray en construction, 1975.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 4604.

Le bassin de la piscine municipale d'Auray, vers 1990.
Archives municipales d'Auray, 3 Fi 1571